

EXEMPLE DE FORFAIT PATRONYMIQUE

Cette généalogie est purement fictive.

N° Sosa/réf.	Nom	Date Naiss./Bapt.	Lieu Naiss./Bapt.	Conjoint	Date d'union	Lieu d'union	Date Décès/Inhum.	Lieu Décès/Inhum.
Génération 1	Aurélie de Viéville	5.9.1982	Paris	NC	NC	NC	NC	NC
Génération 2	Paul de Viéville	17.7.1966	Paris	Lucie Michel	12.7.1986	Paris	NC	NC
Génération 3	Pierre de Viéville	2.2.1941	Paris	Henriette Germain	25.8.1965	Paris	NC	NC
Génération 4	Suzanne de Viéville	31.3.1910	Paris	NC	NC	NC	12.8.1975	Paris
Génération 5	Jules de Viéville	14.7.1874	Paris	Aimée Renard	20.12.1908	Paris	3.9.1939	Paris
Génération 6	Léon de Viéville	14.10.1840	Paris	Louise de Neuville	6.9.1870	Paris	5.4.1905	Paris
Génération 7	Jean de Viéville	25.12.1810	Paris	Jeanne Henry	17.10.1835	Paris	16.9.1881	Paris
Génération 8	Pierre Leclerc de Viéville	25.9.1781	Paris	Marie Laneuve	14.10.1805	Paris	31.7.1845	Paris
Génération 9	Louis Leclerc de Viéville	24.7.1760	Paris	Anne Martin	4.7.1781	Paris	16.4.1841	Paris
Génération 10	Marie de Viéville	14.11.1729	Paris	Jean Leclerc	22.9.1755	Paris	18.12.1801	Paris
Génération 11	Pierre de Viéville	Vers 1700	Paris	Jeanne de Neuville	Vers 1725	Paris	11.11.1744	Paris

Cet exemple a pour but d'illustrer les chemins détournés que peut prendre une généalogie patronymique.

Dans cet exemple, l'ancêtre retrouvé le plus ancien se nomme Pierre de Viéville, il transmet son nom à sa fille, Marie, qui épouse un certain Jean Leclerc. Ce Jean Leclerc a un fils Louis, qui accole le nom de sa mère à celui de son père et devient Leclerc de Viéville. Il transmet le nom à son fils, Pierre, mais son petit-fils fait disparaître le "Leclerc". Le patronyme se transmet sans modification jusqu'à nos jours. Mais entre la 4^e et la 3^e génération, la transmission est assurée par une femme. Aurélie de Viéville aurait dû se nommer, si ses ancêtres n'avait pas fait de fantaisie soit Leclerc, soit du nom du père de Pierre de Viéville (3^e génération).